



Comité Départemental de Cyclotourisme de la Sarthe

Compte-rendu de l'Assemblée Générale 2017 **du 19 novembre à Changé**

32 clubs sont présents, Georges Lebesle représentant les membres individuels est aussi présent, 2 clubs sont excusés (COC de Château-du-Loir et l'Amicale des Cyclos Jalaisiens), 5 clubs sont absents (CR Louésiens, AF de Vélocouché, SC Malicorne, Dollon VS et Tourisme et Aventure VTT).

Accueil des participants :

- Jean-Claude Lemoine, président de l'ACTC :

Jean-Claude remercie les participants à cette assemblée pour leur présence puis fait un bref historique de son club, l'Amicale Cyclotouriste de Changé, fondé en 1982. Il rappelle sa devise « partir ensemble, rentrer ensemble » et ses différentes organisations. Ce club est le plus nombreux de La Sarthe (293 adhérents à ce jour) mais ce nombre n'est pas un objectif.

Des sorties club sont organisées tous les jours de la semaine sauf le vendredi. Les participants sont répartis en groupes « de niveaux » de 15 membres maximum. L'accent est mis sur la sécurité : casque obligatoire, respect des « stop »... Les 14 membres du CA se répartissent les tâches. Une préoccupation : peu de licenciés du club participent aux organisations extérieures malgré les efforts du CA.

- Laurence Hamet, adjointe au maire chargée des associations :

Mme Hamet fait un descriptif de la commune où la qualité de vie est reconnue. Elle apprécie l'ACTC pour ses nombreuses organisations, participant ainsi à l'animation de la ville, et pour son abnégation par rapport aux autres associations communales.

Rapport moral (Mireille Touchard) :

Mesdames et Messieurs, cyclotouristes,

Il y a un an déjà, nous nous réunissions pour une assemblée générale particulière marquant la fin d'une olympiade et le début d'une nouvelle. À cette occasion nous choisissons de nouveaux représentants avec, souvenez-vous, grande difficulté. À l'issue du scrutin, nous étions 3 élus seulement. Avec une équipe aussi réduite, les travaux du comité ne pouvaient avoir l'ampleur des années passées.

Heureusement, nous avons l'appui et les conseils de l'ancienne équipe que je remercie chaleureusement. Nous avons aussi l'aide précieuse et indispensable des membres des commissions agissant dans leurs domaines respectifs. Celles-ci se sont peu à peu renforcées au cours de l'année mais les besoins ne sont pas encore tous comblés. Ajoutons que deux cyclotouristes, Monique et Yannick, ont proposé de rejoindre le comité directeur et nous les avons cooptés.

Le comité départemental est avant tout le regroupement des clubs, c'est-à-dire vous, au sein d'une même structure pour servir d'intermédiaire avec les acteurs départementaux. C'est le contact de terrain

qui est sollicité par les instances de la fédération et les pouvoirs publics. Par ailleurs, il facilite aussi les rapports entre clubs, par exemple en participant à l'harmonisation du calendrier des sorties. Il agit régulièrement, en notre nom à tous, pour favoriser le développement du cyclotourisme sur route ou en VTT, faire reconnaître les bienfaits du cyclotourisme en pratiquant une activité de pleine nature accessible à tous, coordonner les actions des clubs et notamment faire appliquer les règles fédérales, défendre nos intérêts auprès des pouvoirs publics et des collectivités, et gérer tous problèmes qui peuvent se présenter.

N'hésitez donc pas à en parler autour de vous dans vos clubs, vous avez certainement des licenciés compétents qui peuvent participer à certains travaux de commission.

En ce début d'olympiade, nous avons eu à représenter le cyclotourisme dans de nombreuses réunions avec les institutions. Nous avons notamment établi le plan de développement 2017-2020 en accord avec les plans fédéral et régional, ainsi que la demande de subvention CNDS pour pouvoir assurer nos missions.

La politique développée par le comité départemental est en adéquation avec les priorités 2017 de la fédération :

- L'accueil dans les clubs de nouveaux licenciés (jeunes, seniors, féminines, personnes en situation de handicap) par le biais des conventions de pré-accueil, la fête du vélo, les cyclodécouvertes... d'où l'importance de former davantage d'animateurs clubs.
- Le sport/santé, par la valorisation du vélo pour la santé et la préservation de la santé par une pratique douce, accessible à tous.
- Le tourisme à vélo en proposant des manifestations tout public pour promouvoir les itinéraires existants, favoriser l'accès au patrimoine bâti ou naturel.

Nous avons été sollicité pour participer à de nombreuses manifestations auxquelles nous avons répondu présent : « Village nature aventure » lors du salon de l'habitat au Mans, la journée « Espaces naturels sensibles » à Vaas en partenariat avec la CDESI, l'encadrement "VTT à la journée « Au fil des sports » en partenariat avec le sport adapté, l'accueil à Mamers du Voyage itinérant « Psycyclette » organisé par l'UNAFAM et accompagnement de l'étape Coulaines-Sablé, la « Fête du vélo ». Cela vient s'ajouter aux nombreuses actions des commissions (jeunes, féminines, formation, tourisme, photo, sécurité, communication, randonnées) qui seront développées dans le rapport d'activité.

Par ailleurs, une réorganisation du site web du comité départemental a été effectuée et il est très régulièrement mis à jour avec les dernières informations. Des retours positifs nous ont déjà été transmis, nous espérons que cela facilitera l'accès des licenciés à l'information en complément des messages transmis via les correspondants de club.

Les travaux de l'année consistent aussi à préparer l'avenir. Parmi les grands projets qui arriveront, notons l'accueil de la « Semaine Nationale et Européenne des Jeunes » en juillet 2019 à La Flèche, ainsi que le voyage itinérant « Toutes à Lyon » en 2020 pour les féminines.

Je ne peux pas terminer ce rapport moral sans noter le soutien des collectivités, Cohésion Sociale, Conseil Départemental, CDOS, qui sont attentifs à nos efforts et nous soutiennent dans nos actions. Nous les en remercions.

Nous avons l'habitude de nous recueillir à la pensée de tous ceux qui par la maladie ou par leur départ prématuré nous ont quittés dans l'année. Que cette assemblée leur soit dédiée.

J'ai pour ma part une pensée toute particulière pour Michel Sablé qui, en 1976, fondait le comité départemental avec Bernard Migot et Didier Royer.

Rapport d'activité (Bernard Migot) :

Le premier travail de la nouvelle équipe, réduite au minimum, a été de récupérer des informations de l'ancien comité directeur puis d'essayer de se renforcer en cooptant de nouveaux membres et en reconstituant des commissions.

Ensuite le CD du codep a eu, dans la mesure du possible, des actions qui correspondent à ses missions essentielles, rappelées dans le rapport moral. Les commissions détailleront leurs activités dans la suite de l'AG.

D'autres points sont à indiquer dès maintenant :

Organisation de la réunion des clubs :

Cette traditionnelle rencontre de fin janvier entre le comité directeur et les dirigeants de clubs permet un intéressant échange d'informations et d'idées.

Réunions du CD:

Le Comité Directeur du codep s'est réuni 5 fois, les 1 et 6 décembre, 19 avril, 20 juin et 18 octobre.

Dossiers de demande de subventions :

L'élaboration de ces dossiers, leur défense auprès des organismes concernés puis les bilans des actions subventionnées constituent un travail fondamental demandant beaucoup de temps et d'énergie. On nous demande de remplir des dossiers de plus en plus complexes !

Ces demandes concernent les seules 4 actions pouvant être subventionnées :

- réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive
- promouvoir le sport-santé
- développer le sport éthique
- former des bénévoles

Quelques données statistiques:

Les chiffres fournis dans les tableaux suivants datent d'environ un mois. J'ai des données du 23 octobre sur plusieurs années, elles permettent des comparaisons et d'évaluer des évolutions. Ainsi, l'effectif des licenciés FFCT en Sarthe était 2020 hier matin et 2000 le 23 octobre.

Les licenciés de La Sarthe :

Les effectifs sont en légère diminution (- 22) et retrouvent la valeur de 2014 et 2015. Ces effectifs sont donc stables, il en est de même de la proportion des jeunes (environ 8%) et des féminines (environ 20%).

	jeunes (-25 ans)	féminines	hommes et garçons	membres individuels	licenciés des clubs	totaux
2014	112 (5,6%)	409 (20,5%)	1591	28	1972	2000
2015	160 (8%)	404 (20%)	1596	29	1971	2000
2016	176 (8,7%)	422 (20,9%)	1600	25	1997	2022
2017	169 (8,5%)	414 (20,7%)	1586	24	1976	2000

A noter, au niveau national : 118168 licenciés contre 120582 en 2016 et 125000 en 2015 : donc des effectifs en baisse après de nombreuses années de hausses. Il y avait 17% de féminines et 9,8% de jeunes en 2016 (les données 2017 ne sont pas parues lors de la rédaction de cette étude mais elles doivent être statistiquement du même ordre.)

Au niveau régional : une certaine stabilité, comme en Sarthe : 11145 en 2017 contre 11178 en 2016 et 11018 en 2014.

évolution du nombre de clubs :

2013	2014	2015	2016	2017
38	39	39	39	39

Au niveau départemental il y a donc une stabilité des effectifs de clubs et de licenciés.

répartition des âges des licenciés du codep :

	0-10	11-20	21-30	31-40	41-50	51-60	61-70	71-80	81-90	91-100
H	44	89	20	61	176	332	646	193	25	0
F	7	17	5	14	25	86	216	39	5	0
	51	106	25	75	201	418	862	232	30	0

Il y a donc un « trou » en début de période de vie active

Le cyclotourisme départemental est donc maintenant pratiqué d'abord par les seniors et ceci jusqu'à un âge avancé, il y a plus de retraités que de jeunes, et pratiquement autant de licenciés de plus de 70 ans que de moins de 40 ans !

Répartition des licenciés suivant leur pratique déclarée route-VTT-VTC :

	Hommes	Femmes	totaux
Route	1036	333	1369
Route & VTT	418	70	488
VTT ou VTC	132	11	143
Totaux :	1586	414	2000

les clubs du codep d'au moins 50 licenciés, selon les effectifs :

260	ACT Changé
133	Cyclo Spay
127	CSCM Le Mans
114	RCL La Flèche
100	ASCA La Chapelle-St-Aubin
87	CC Téléché
79	Vélo Loisirs du Saosnois Mamers
77	SOM Cyclo VTT Le Mans
71	Cyclos Fertois 72
58	CCL Le Mans
57	CC Yvré-l'Evêque
55	ECT La Bazoge
55	Anille Braye Cyclo
53	CTS Le Mans
52	Cyclo St-Pavace

Rapport financier (Nicolas Touchard) :

1. bilan des actions 2017 :

Action	Dépense	Recette	Solde
Frais Généraux	2028,05	292,29	-1735,76
Féminine	2362,01	1635	-727,01
Jeunes	4916,53	0	-4916,53
Photos	208,1	0	-208,1
Formation	1479,12	0	-1479,12
Challenge	100	0	-100
Aide aux CLUB	400	0	-400
REMB Licence handicapé	202,2	0	-202,2
Subvention	0	13283,24	13283,24
Tourisme	388,85	60	-328,85
Bombe	997,68	1144	146,32
Total	13082,54	16414,53	3331,99

2. bilan analytique 2017 :

ACTIF <i>Patrimoine de l'association</i>		PASSIF <i>Ressources financières de l'association</i>	
ACTIF IMMOBILISE		FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES	
Immobilisations incorporelles		Fonds propres : Report à nouveau	11924,47
Immobilisations corporelles		Résultat de l'exercice	3331,99
Autres immobilisations financières	0	Autres fonds associatifs : Subventions d'investissement	
Total actif immobilisé	0	Total fonds associatifs et réserves	15256,46
ACTIF CIRCULANT		DETTES	
Créances	3835	Emprunts et dettes accumulées	0
Disponibilités / Trésorerie	13070,67	Fournisseurs et comptes rattachés	1649,21
Charges constatées d'avance	0	Fiscales et sociales (cotisations sociales à régler)	0
Total actif circulant	16905,67	Produits constatés d'avance	0
		Total dettes	1649,21
TOTAL ACTIF	16905,67	TOTAL PASSIF	16905,67

3. compte de résultats 2017 :

CHARGES	MONTANTS	PRODUITS	MONTANTS
60-Achat	1522	70-Vente de produits finis, prestations de services	2737
Achats d'études et de prestations de services	0	Prestation de services	1465
Achats non stockés de matières et de fournitures	151	Vente de marchandises	1272
Fournitures non stockables (eau, énergie)	0	Produits des activités annexes	0
Fourniture d'entretien et de petit équipement	338		
Autres fournitures	1033		
61 - Services extérieurs	264	74- Subventions d exploitation	13473
Sous traitance générale	122	Etat: CNDS	4250
Locations	73		
Entretien et réparation	0	Région(s):	0
Assurance	69		
Documentation	0		
Divers	0	Département(s):	3903
62 - Autres services extérieurs	4389		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	140	Commune(s):	0
Publicité, publication	378	subvention communauté de communes et agglomération	0
Déplacements, missions	3733		
Frais postaux et de télécommunications	54	Organismes sociaux (à détailler):	0
Services bancaires, autres	84		
63 - Impôts et taxes	0	Fédération	5130
Impôts et taxes sur rémunération	0	Fonds européens	0
Autres impôts et taxes	0	ASP	0

64- Charges de personnel	0	Autres recettes (précisez)	190
Rémunération des personnels	0		
Charges sociales	0	75 - Autres produits de gestion courante	83
Autres charges de personnel	0	Dont cotisations	0
65- Autres charges de gestion courante	6907	76 - Produits financiers	121
66- Charges financières	0	77 - Produits exceptionnels	0
67- Charges exceptionnelles	0	78 Reprises sur amortissements et provisions	0
68- Dotation aux amortissements	0	79 - transfert de charges	0
TOTAL DES CHARGES	13082	TOTAL DES PRODUITS	16414
86- Emplois des contributions volontaires en nature	0	87 - Contributions volontaires en nature	0
Secours en nature	0	Dons en nature	0
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0	Prestations en nature	0
Personnel bénévole	0	Bénévolat	0
TOTAL DES CHARGES	13082	TOTAL DES PRODUITS	16414
RESULTAT	3332		

4. Remarque de Gérard Lesourd : il est intéressant pour les non spécialistes en comptabilité d'utiliser le logiciel « Basi Compta ». Il fonctionne par libellés, il est donc très simple, on n'a pas à se préoccuper de l'affectation des sommes. De plus, il utilise internet donc il n'y a pas de sauvegardes régulières à faire pour préserver son travail. Il ne coûte que 45 € par an. Des conseils sont possibles sur demande...

Rapport du contrôleur aux comptes (Patrick Desmaroux) :

Après avoir pris connaissance des relevés des différents comptes et du bilan tel qu'il est soumis à l'Assemblée Générale, j'estime que les comptes et le bilan tels qu'ils ont été présentés sont exacts et qu'ils représentent sincèrement la situation financière du Comité Départemental de La Sarthe au 15/11/2017.

Rapports des commissions :

commission communication (Yannick Livet):

- REFONTE COMPLETE DU SITE INTERNET : <http://sarthe.ffct.org/>

L'adresse URL n'a pas changé car le site est toujours hébergé gratuitement à la FFCT. Seul le logiciel (lui aussi gratuit pour le CODEP) a été remplacé. Vous y retrouvez toutes les informations sur la vie du CODEP .

Il est également à la disposition des clubs pour annoncer leurs manifestations (avec flyers ou affiches) ou tous autres sujets.

Il est assez bien fréquenté, une trentaine de visites par jour. En revanche, la page facebook dédiée n'a aucun succès.

Les clubs oublient souvent de renvoyer le compte rendu de leurs manifestations. Pour le réaliser il suffit de télécharger le fichier qui est dans la rubrique « Calendrier » et de nous le renvoyer par mail une fois rempli à l'adresse indiquée .

- PROMOTION ET ACCOMPAGNEMENT EN SARTHE DE L'OPÉRATION PSYCYCLETTE ORGANISÉE PAR L'UNAFAM

PSYCYCLETTE en quelques mots est un rallye vélo organisé en France entière ; 4 parcours et 22 étapes par L'UNAFAM . Cette association a pour but de soutenir, de former et d'informer les proches de personnes vivant avec des troubles psychiques, et de défendre leurs intérêts communs.

Nous avons été contactés par leurs représentants Sarthois pour faire la promotion et l'accompagnement de l'étape qui traversait notre département.

Mireille, notre présidente était présente lors de l'arrivée et de l'accueil à Mamers le mercredi soir 21 juin et j'ai accompagné toute l'étape de Coulaines à Sablé le Jeudi 22 Juin 2017. Nous avons utilisé la V44. Environ une cinquantaine de vélos au départ et une petite dizaine à l'arrivée car la canicule était au rendez vous de cette journée.

Une petite vidéo de la journée a été réalisée. Elle est consultable sur notre site internet, onglet COMITÉ.

commission formation (Nicolas Touchard):

- Formation de 9 animateurs club le 8 et 22 avril, à La Flèche : La Flèche (8) - SOM (1)
- Formation GPS, le 30 septembre au Mans : 10 personnes Changé (1) - CCL (2) - COC (2) - St Pavace (1) - Rand. Castéloriens (1) - Sillé (3)
- Formation pilotage VTT annulée (3 personnes inscrites)
- Formation à l'encadrement d'organisations jeunes à Chalonnes-sur-Loire : 5 La Flèche(2) - SOM (1) - Tuffé (2)
- Formation Sport/Santé à Chalonnes-sur-Loire : 4 ASCA (1) - Boëssé (1) - Lhomme (1) - SOM (1)

Le CDOS propose des formations de gestion pour tous les licenciés. Il est important que les dirigeants se forment aux nouvelles réglementations et aux nouveaux outils de gestion. Un logiciel compta, simple d'utilisation, est proposé aux trésoriers qui n'ont pas de formation comptable. Des perfectionnements sur l'utilisation d'Excel, Word, Power Point, créations de sites et bien d'autres, vous sont proposés.

Projets 2018

Formation Animateur : 3 et 24 mars, Le Mans et /ou Sillé

Formation GPS : 12 mai, Maison Des Sports, Le Mans

Formation Maîtrise de la bicyclette : 10 novembre, Yvré l'Évêque

PSC1 en Février en partenariat avec le CDOS

À la demande du CoDep 49, les formateurs GPS se déplaceront en Maine et Loire

commission sécurité (Mireille Touchard):

Les accidents en 2017 :

- 32 déclarations sur le site de la fédération dont 1 décès
- 12 accidents avec hospitalisation, 20 sans hospitalisation
- 15 accidents sont enregistrés avec un tiers - 17 sans tiers
- 28 accidents en activité route et 4 en vtt
- 23 accidents en club et 9 en individuel
- 8 chutes collectives

L'inattention est la cause de 12 chutes, l'infrastructure de 4, la météo défavorable de 2, le défaut de maîtrise d'un tiers de 10, la mécanique de 1, le malaise de 1.

Le port du casque est respecté.

Délégué sécurité :

Chaque club doit désigner un délégué sécurité. Celui-ci réceptionne les statistiques des accidents, il aide à la déclaration de sinistre sur internet, il met en place des consignes de sécurité et met tout en œuvre pour faire respecter le code de la route.

Diaporama sur la sécurité :

rappel de quelques règles de sécurité et de quelques consignes pour rouler en groupe.

commission jeunes (Mireille Touchard):

- Concours Départemental d'Éducation Routière : 21 janvier, le Mans (72)
26 jeunes (Sillé, SOM, Verneil) dont 17 de 10/12 ans et 9 de 8/9 ans
12 adultes (Boëssé, Sillé, SOM, Verneil)
- Critérium Départemental VTT : 11 mars, Le Mans (72)
38 jeunes (Sillé, SOM, Verneil) dont 22 de 13/18 ans et 16 de 8/12 ans
27 adultes (Boëssé, Lhomme, Sillé, SOM, Tuffé, Verneil)
- Critérium Régional VTT : 29-30 avril, Craon (53)
39 jeunes de 13/18 ans du CoReg dont 5 sarthois (Sillé, SOM)

- Critérium Régional Route : 25 mars, Parigné l'Évêque (72)
20 jeunes de 13/18 ans du CoReg dont 13 sarthois (Sillé, SOM)
- Concours Régional d'Éducation Routière : 25 mars, Parigné l'Évêque
15 jeunes de 10/12 ans du CoReg dont 9 sarthois (Sillé, SOM, Verneil)
- Semaine Nationale et Européenne des Jeunes : 8-16 juillet, Chatellerault (40)
38 jeunes du CoReg dont 14 sarthois (La Ferté-Bernard, Sillé, SOM, Verneil)
14 encadrants dont 6 sarthois (Boëssé, Sillé, Tuffé, Verneil, MI sarthe)
- Critérium National Route :
Antoine TOUCHARD (SOM) et Jean PÉAN (Sillé)
- Qualifications au Concours Européen d'Éducation Routière :
Verneil
- Rallye Découverte : 21 octobre, Tuffé (72)
47 jeunes (Boëssé, Sillé, SOM, Verneil)
32 adultes (Boëssé, Bonnétable, Sillé, SOM, Tuffé, Verneil)
- Concours National d'Éducation Routière : 27 au 29 octobre, Quessoy (56)
6 jeunes du CoReg dont 3 Sarthois (Verneil)

commission féminines (Monique Frèrejacques):

- Balades des féminines les 14 – 15 et 16 juillet 2017 :

C'est un voyage itinérant sur 3 jours qui a été proposé aux cyclistes sarthoises cette année. Il y avait 19 participantes. Beau succès car le soleil était présent tout au long du week-end. Le départ a eu lieu du Mans le vendredi 14 juillet pour une 1ère étape longue de 100 km, afin de rallier Angers, lieu d'hébergement. Nous étions hébergés au Lac de Maine, très beau site à recommander. La 2ème étape s'est déroulée sur l'itinéraire de la « Loire à vélo », parcours libre par petits groupes. La 3ème étape, c'était le retour au Mans avec un arrêt pique-nique au plan d'eau de Mansigné où nous accueillions d'autres cyclistes et cyclos venus à notre rencontre. Bonne ambiance comme d'habitude avec une particularité cette année de 4 féminines venues avec un vélo à assistance électrique. Sans VAE ces féminines n'auraient pas participé à ces étapes de 100 km. Tout s'est parfaitement bien passé.

- Challenge départemental :

Ce Challenge est organisé afin de récompenser les féminines qui participent au plus grand nombre de randonnées départementales, 135 participantes pour cette année 2017 pour les deux spécialités : route et VTT.

- Prévisions 2018 :

- Balade des féminines 2018 : un petit changement de date en avançant d'une semaine, ce sera donc les 7 et 8 juillet, direction les Alpes Mancelles avec hébergement à Saint Léonard des Bois.
- Après le beau succès de « Toutes à vélo à Strasbourg », déjà des féminines sarthoises pensent à l'horizon 2020 de rallier Lyon à vélo.

commission tourisme (Yannick Livet):

Notre équipe est composée de :

Annie LOUVEAU - CC loisirs le Mans

Alain AURIAULT - CC loisirs le Mans

Michel BELLOT - ASCA La Chapelle saint Aubin

Daniel ORRIOLS - CT Bonnétable

Je salue et remercie Michel Bellot pour avoir accepté de nous coacher durant cette 1ère année de transition, notamment sur notre rôle auprès des instances départementales.

Notre feuille de route, avec ses perspectives déclinées lors de son mandat de responsable de commission, est déjà toute tracée pour les prochaines années.

Dans notre plan de développement 2017-2020, nous avons acté dernièrement lors d'une réunion avec les instances départementales notre volonté d'augmenter le potentiel offre touristique avec la validation de nouveaux circuits VTT et Route.

Nos actions pour cette année 2017 :

1- Forêt de Bercé, forêt d'exception :

Le CODEP Cyclotourisme a participé au groupe de travail Sentiers et a été force de propositions .
Nous avons pour objectif de définir un plan complet des sentiers pédestres, équestres et cyclotouristes de la forêt domaniale de Bercé et de définir des boucles village-forêt. Chose faite ! Le travail est terminé.
Il pourra servir de base solide au développement d'une nouvelle carte touristique pour valoriser le massif et son territoire...

2- Balade touristique dans le Jasnières et la Vallée du Loir :

Nous nous sommes fixés comme objectif de promouvoir les boucles à vélo tracées sur le site la-sarthe-a-velo. Nous avons donc décidé d'organiser une balade touristique dans le cadre des journées du Patrimoine.

Et, pour cette année 2017, nous avons choisi le vignoble du Jasnières et la vallée du Loir avec les circuits boucles à vélo n° 4, 5 et 6 + une boucle passant par Couture (maison natale de Ronsard). Point de rendez-vous à Lhomme.

Mais est-ce le brouillard épais du matin qui a arrêté le pèlerin, car seulement 14 participants dont 3 non licenciés. L'après-midi beau temps. Très bon accueil de l'équipe des cyclos Lhommois. Apéro pique-nique le midi sous le soleil.

Les participants ont été satisfaits de leur journée et sont demandeurs d'une nouvelle édition.

Autre information : Le Perche Sarthois a balisé une dizaine de circuits entre la V44 et La Ferté- Bernard.
Bonne initiative.

commission calendrier, rayons, challenges (Yannick Livet):

- Le calendrier 2018 pour les manifestations FFCT est maintenant finalisé. Il a fallu quelques rappels pour que la date butoir de vos manifestations soit respectée. 37 manifestation sont au programme 2018.

TRAN'SARTHE →6

RANDONNÉES →17

BREVETS AUDAX →4

CYCLO DECOUVERTE VTT →1

CONCOURS ET CRITERIUMS JEUNES →6

LES PERMANENTES →3

Les mois d'avril et juin enregistrent 2 doublons, mais ils ne devraient pas entrainer de concurrence entre clubs.

Pensez à saisir sur GILDA votre ou vos manifestation(s) sur le calendrier OIN de la FFCT.

Egalement pour l'inscription des cyclos licenciés FFCT à vos randos respectives, vous avez la possibilité d'utiliser le logiciel « PSGI » téléchargeable à partir de l'espace privé de votre club sur le site de la FFCT. Cela vous permet d'avoir un gain de temps pour l'inscription mais surtout d'avoir des données exploitables pour l'historique de votre randonnée.

- Rayons :

Nous en sommes à 5 rayons sur 7 pour cette olympiade. Nous constatons de plus en plus une très forte baisse du nombre des participants, certainement due cette année au mauvais temps.

✕ Bilan du rayon du 1er mai 2017 (le Dunois) à Parné et La Ferté-Bernard :

177 participants dont 136 FFCT -72 sur le rayon, -75 sur le ½ rayon -30 en rando

✕ pour le rayon du 17 septembre (le Rabelaisien) à Changé :

68 participants dont 55 FFCT -30 sur le rayon, -27 sur le ½ rayon et -11 pour la rando

commission photo (Bernard Migot):

- composition : la commission photo est actuellement la commission la plus nombreuse du codep. Elle comprend :

Alain Auriault (CCL) auriault.alain.493@hotmail.fr

Annie Lalande (ECT La Bazoge) annie72lalande@yahoo.fr

Béatrice Bellanger (CT Ludois) beatrice.bellanger@free.fr

Bernard Migot (RCL La Flèche) bernardmigot@live.fr

Daniel Drouin (Dollon VS) familledrouin@hotmail.fr

Dominique Frangeul (RCL La Flèche) frangeul.dominique@orange.fr

Florent Touchard (SOM) florent.touchard@desbwa.org

Jacky Olivier (Randonneurs Casteloriens) jackyolivier@wanadoo.fr

Jean-Pierre Drouin (ASPTT) jp.ch.drouin@orange.fr

- discussions : la commission photo ne se réunit qu'une fois par an, pour la notation des photos du concours. Le reste du temps, les échanges d'idées et d'avis se font par courriers électroniques, ils sont fructueux et sympathiques. Sur ce plan, il y a tout lieu d'être satisfait.

- participation au concours : elle a, cette année, déçu la commission, elle est nettement inférieure à celle de l'année passée et est même la plus basse de ces 5 dernières années, alors qu'on espérait avoir au moins autant de concurrents ! La commission avait choisi, dans le but de favoriser la participation, un sujet jugé facile « animations de villages », ces animations incluant les diverses fêtes et marchés qui sont très répandus et fréquents. Or, on nous a dit que, pour photographier ces fêtes ou marchés, il fallait être disponible au bon endroit et au bon moment... C'est une question de point de vue, mais les chiffres prouvent que la commission s'est trompée dans son choix de sujet. L'an dernier, le sujet était « croix et calvaires » et, même s'il ne paraissait pas très gai et motivant à certains, il avait le mérite de pouvoir être traité facilement car, des croix et des calvaires, il y en a partout.

Voici donc les données sur la participation :

	2013	2014	2015	2016	2017
participants	42	24	16	32	14
clubs	16	12	8	11	8

Naturellement, le nombre de photos présentées a diminué : 93 contre 144 l'an dernier. A comparer avec les 264 photos de 2013 ...

- sujet départemental 2018 : La commission propose pour 2018 un sujet a priori plus facile « fleuves et cours d'eau ». Ce thème doit donner de belles photos car l'eau le permet. On espère donc motiver un grand nombre de cyclos sarthois à prendre ces photos, pour le succès du concours mais aussi parce que la photographie doit être indissociable de notre activité sportive et de loisir, le tourisme à vélo.

- sujet régional 2018 : il faut aussi rappeler le sujet du concours régional pour 2018 : « cyclotourisme en automne » car c'est maintenant qu'il conviendrait de faire des photos. En 2018, il risque d'être trop tard car les photos sont à transmettre début octobre. Bien entendu, d'anciennes photos peuvent être utilisées. Vous remarquerez que sur la photo présentée, il n'y a pas de cyclotouriste, il n'y a que son vélo. Ce n'est donc pas compliqué d'être dans le sujet !

- Une dernière remarque : ces concours doivent être faits dans un esprit ludique, l'essentiel est de prendre plaisir à faire ces photos, des plaisirs qui demeurent quels que soient les classements et les récompenses obtenues ou non.

Résultat des Votes :

Scrutateurs : Gilles Martin, Jacques Douin, Sébastien Dubois.

145 voix exprimées, le quorum (80) est donc largement atteint.

Les rapports moral et financiers sont adoptés à l'unanimité.

Les candidats au CD (Monique Frèrejacques et Yannick Livet) sont élus à l'unanimité également.

Budget prévisionnel 2018 :

BUDGET ANALYTIQUE 2018 PAR ACTION			
DEPENSES		RECETTES	
FEMININES	2 000 €	FEMININES	800 €
BOMBES	1 000 €	BOMBES	1 000 €
FORMATION	3 000 €	SUBVENTION FFCT JEUNES	
JEUNES	5 500 €	SUBVENTION CNDS	4 000 €
PHOTOS	300 €	SUBVENTION LIGUE FEMININES	100 €
TOURISME	750 €	SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL	4 000 €
RANDONNEES PERMANENTES	50 €	RANDONNEES PERMANENTES	50 €
HANDICAPES	500 €	FEDERATION	5 200 €
VTT	150 €	PRODUITS FINANCIERS	100 €
FRAIS GENERAUX	3 500 €	DONS FRAIS DE DEPLACEMENTS	2 000 €
SENIORS - FAMILLES	500 €		
	17 250 €		17 250 €

Résultats des challenges :

- challenge des féminines (Monique Frèrejacques) :

118 participantes

28 Clubs représentés :

Changé	19	participantes
Les Cheminotes	16	-
Teloché	13	-

1^{er} Club au nombre de participantes : **ACT Changé (19)**

Les féminines au nombre de participations :

FOUCAT Maryvonne	Teloché	6
GASNIER Margareth	ACT Changé	6
MOREAU Monique	AS Chapelle St Aubin	5
JOURDET Marie-Thérèse	Les Cheminotes	5
CHEVALIER Sylviane	Teloché	5
JOUBERT Ghislaine	Teloché	5

challenge des clubs (Yannick Livet) :

Je salue le travail de Denis Goupil et je le remercie de nous avoir laissé la maquette Excel avec toutes les formules définissant le règlement des challenges. Beaucoup de temps gagné !

Là aussi, il a fallu quelques rappels pour l'envoi de vos rapports.

La période de référence va du 1 octobre 2016 au 30 septembre 2017.

Dans les 31 manifestations, sont comptabilisées les réunions et formations du CODEP (4) ainsi que les 7 randonnées de la Trans'Sarthe.

Challenge des clubs :

1^{er} : SOM Cyclo VTT (325 points)

2^{ème} : Cyclo VTT de Sillé (277 pts)

3^{ème} : Cyclo Teloché (274 pts)

Challenge Trans'Sarthe :

1^{er} : Jeunes Vététistes Boëssiens (83 pts)

2^{ème} : Cyclo VTT de Sillé (40 pts)

3^{ème} : ES Champagné (38 pts)

Résultats des concours photo (Bernard Migot):

- concours individuel : les lauréats sont :

1	7,80	Jean-Yves Touchard	SOM Cyclo VTT
2	7,53	Annick Uzu	CSP cyclotourisme St-Pavace
3	7,50	Bernard Migot	RCL La Flèche
4	7,40	Dominique Frangeul	RCL La Flèche
5	7,30	Jean-Pierre Drouin	ASPTT Le Mans
6	7,20	Gérard Lalande	ECT La Bazoge
7	7,04	Béatrice Bellanger	Les Cyclotouristes Ludois

Après le rang est indiquée la note moyenne de la meilleure série de photos du participant.

Bernard Migot et Jean-Pierre Drouin sont hors concours et ne prennent donc pas de récompense.

- concours des clubs :

classement 2017 des premiers clubs :

1	21,43	RCL La Flèche
2	12,53	CT Bonnétable
3	7,80	SOM Cyclo VTT

La Flèche, déjà lauréat l'an dernier, est hors concours. Le lauréat 2017 est donc le club de Bonnétable. Il est récompensé avec une carte cadeau de 50 € à Intersport...

Il faut rappeler que les clubs sont évalués à l'aide du total des moyennes de leurs trois membres les mieux classés n'habitant pas à la même adresse. Vous remarquerez dans ce tableau les grandes différences entre ces totaux. Ils s'expliquent par le fait que le club de La Flèche est le seul à avoir au moins 3 concurrents. Bonnétable est le seul à en avoir 2. Le SOM arrive donc 3^{ème} avec un seul concurrent, pourtant celui arrivé 1^{er} au classement individuel. D'où l'importance de la participation...

Diaporama :

Le diaporama a donné dans l'ordre :

- la série de 3 photos classée 1^{ère}
- la série classée 2^{ème}
- la 3^{ème} série
- la photo la mieux notée de chacun des autres concurrents,
- quelques autres photos, les mieux classées non déjà vues.

Remise du « Mérite du cyclotourisme » :

Le mérite du cyclotourisme est remis aux 8 personnes dont l'engagement au service de leur club et pour la cause du cyclotourisme a été remarquable. Il s'agit de :

- Jacques DOUIN Cyclo VTT de Sillé le Guillaume encadrement école cyclo, secrétaire depuis 2016
- Frédéric ÉMON Jeunes Vététistes Boëssiens trésorier depuis 2005, entré en 1996 comme jeune
- Yves GASNIER Cyclo Fresnois secrétaire depuis 2009
- Laurence GUICHARD Cyclo de Fyé trésorière depuis 1999
- Claude MAUDET Randonneurs du Vairais responsable intendance,
implication dans la SF de Mortagne-au-Perche
- Aurélie ORSAT Rand. Cyclistes du Loir, membre du CD des RCL depuis 2008,
rédactrice en chef de la revue « Brèves en roue libre », secrétaire du club,
gestionnaire des inscriptions de la Piste des Chevreuils
- Jean Claude TRÉMOUREUX Cyclos de Verneil encadrement snej depuis 2 ans
- André VERNEAU Club Cyclo Téloché investissement bureau depuis 2009, délégué sécurité depuis 2014

Questions diverses :

1. dates des randonnées : Pourquoi certaines randonnées, comme la Piste des Chevreuils, ont-elles lieu à date fixe ?

Réponse de Bernard Migot : le cas de la Piste des Chevreuils est un exemple d'explication. Cette randonnée est organisée tous les seconds dimanches de mars les années impaires. Cette date a été choisie parce que, d'une part il y a moins de « concurrence » à cette période qu'à la belle saison et que, d'autre part le club de La Flèche a voulu saisir une opportunité locale. En effet, le club de Baugé voisin mais dans le Maine et Loire organisait tous les ans à cette date la « Ronde des Sangliers » qui avait de plus en plus de succès (3000 participants) et qui devenait lourde à gérer. Les cyclos Baugeois ont donc décidé de ne plus organiser que les années paires. Il était donc intéressant pour les Randonneurs Cyclistes du Loir d'exploiter cette date devenue libre un an sur deux.

2. certificats médicaux : pouvez-vous nous rappeler les modalités ?

Yannick Livet, ancien assureur, rappelle que le choix principal en prenant une licence est celui du niveau d'assurance : mini, petit ou grand braquet. Le certificat médical n'est pas obligatoire pour ceux ne faisant que de la balade sur petits parcours (de niveaux de difficulté vert à bleu). Il le devient (certificat de moins de 5 ans) pour tous ceux pratiquant la randonnée, ce qui est la situation majoritaire.

Cependant, le licencié devra compléter durant les 4 années intermédiaires, un questionnaire de santé. Si on y donne une réponse OUI à une ou plusieurs questions, il y a obligation de fournir un nouveau certificat médical, sans attendre les 5 ans.

La minorité envisageant de participer à des épreuves cyclosporatives organisées par d'autres fédérations doit fournir un certificat médical de moins d'un an.

Voir le site du codep, onglet « licence assurance 2018 » pour plus de détails.

3. déclarations d'accident : elles sont complexes...

Ces déclarations sont à faire par internet. Le délégué sécurité du club doit aider les accidentés. Voir la documentation sur le site du codep.

4. saisies sur « Où irons-nous ? » quand faut-il les faire ?

Dès maintenant...

A noter une nouveauté : il y a des couleurs pour évaluer les difficultés (dépendantes de la distance et de la dénivellation) des circuits. Rappel : l'organisateur n'aura pas à contrôler le type de licence de chaque participant.

5. déclarations en préfecture : quelles organisations sont concernées ?

Changement de réglementation : maintenant toute organisation de plus de 100 participants doit effectuer une déclaration.

6. utilisation de forêts domaniales : les CT Téloché regrettent d'avoir dû payer pour passer en Forêt de Bercé...

Sillé témoigne dans le même sens. Ces taxes seraient « normales » et non négociables (150 € pour 100 personnes, davantage s'il y a plus de monde. Sillé a déboursé 220 €. La Gamelle Trophy paye environ 800 €).

C'est un problème à voir aux niveaux régional et national.

7. en cas de difficultés après un sinistre pour être indemnisé...

On peut consulter le BAVI (bureau d'aide aux victimes) situé à la Cité Judiciaire et animé par des spécialistes bénévoles.

Allocutions des personnalités :

- René Brugger, président du CDOS :

Il remarque l'importance du nombre de licenciés FFCT en Sarthe, un nombre relativement important pour le département. Il dit son admiration devant la participation à cette AG des clubs sarthois et devant la vitalité du codep. Il félicite le CD d'avoir su affronter les difficultés et d'avoir fait un travail remarquable, les subventions accordées le prouvent car elles ne sont pas données à la légère ! Il apprécie les bons pourcentages de jeunes et de féminines dans notre activité et les efforts faits en faveur de ces jeunes et de la sécurité. Il donne des pistes pour progresser : le sport-santé, le sport féminin. Il félicite les dirigeants pour leur investissement mais remarque qu'ils doivent préparer la relève en envoyant des membres de leurs clubs dans les formations.

- Gérard Hamon, président d'honneur du coreg :

Gérard rappelle son plaisir à venir régulièrement à cette AG depuis 1997 (à Boëssé-le-Sec, sous la présidence de Claude Geslin cette année là).

Il félicite le CD pour l'excellente tenue de cette AG.

Il assure la promotion de la revue fédérale « Cyclotourisme » dont il reste rédacteur en chef adjoint.

Il donne rendez-vous à Pouzauges dimanche prochain (26 novembre) pour l'AG du coreg.

Clôture de l'Assemblée Générale (Mireille Touchard)

Quelques rappels ou informations :

- ne pas oublier de voter pour l'AG de notre fédération (10 décembre)
 - réunion des clubs sarthois : 26 janvier à la Maison des Sports
 - l'AG 2018 du codep aura lieu au Mans un vendredi soir
 - chaque club doit transmettre le CR de son AG et la composition de son CD
 - Yvré a un nouveau président : Mr Payet
- Remerciements à tous les présents...

Le pot de l'amitié est offert par la Ville de Changé.

Le secrétaire: Bernard Migot